

Compte rendu de la réunion de CA du lundi 2 décembre 2024 du Comité Spéléologique Régional Auvergne - Rhône Alpes (CSR AURA)

Présent en visioconférence :

Membres du CA (9 personnes, CA au complet) : Noé Goudian (président), Bernard Lips (secrétaire), François Landry (trésorier), Constance Picque (secrétaire-adjoint, commission communication), Florence Germain, Josiane Brachet, Nathalie Bauwens, Antoine Bernollin (commission communication), Anne-Marie Génuite (commission environnement)

Autres participants : Emmanuel Cazot (commission enseignement), Stéphane Gaget (commission enseignement), Jacques Romestan (commission environnement), Josiane Lips (commission scientifique), Olivier Lebert

Soit 14 personnes au total

La réunion démarre à 20 h en visioconférence

1- Validation du CR de la réunion du 6 septembre 2024

Le compte rendu de la réunion du CA du 6 septembre est validé à l'unanimité des présents.

2- Présentation des présidents de commission

Chaque président de commission se présente en donnant quelques indications concernant sa mission. Ces missions seront définies plus précisément lors de la réunion de janvier après échange du bureau avec chaque commission.

Commission communication : Constance Picque avec participation d'Antoine Bernollin

Constance habite en Isère mais est fédérée au GS Vulcain dans le Rhône.

Antoine habite en Ardèche mais est fédéré dans la Drôme

La priorité de l'équipe est d'analyser et de faire évoluer le site du CSR Aura. Ils sont à disposition de toute demande concernant la communication.

Commission enseignement : Emmanuel Cazot avec Stéphane Gaget pour la partie canyon

Emmanuel, ancien de l'EFS, encadre des stages fédéraux depuis de nombreuses années. Il est également correspondant du CSR auprès de l'EFS. Il insiste sur l'importance des stages pour la fédération et sur la communication correspondante à faire

Stéphane s'intéresse à l'enseignement canyon et donc aux stages canyon. Emmanuel et Stéphane travailleront donc de concert en se partageant le travail entre EFS et EFC... sans oublier EFPS.

Commission environnement : Jacques Romestan avec Anne-Marie Génuite

Jacques, ancien président du CSR, membre du SC Villeurbanne dans le Rhône, accepte de continuer à s'occuper de la commission environnement mais il va essayer de trouver un successeur le plus rapidement possible. La principale mission consiste à participer à des réunions pour défendre les valeurs de la FFS et le libre accès aux cavités. La prochaine réunion se déroulera à Eurre dans le Drôme le 9 décembre

Anne-Marie, présidente du CDS07 et membre du SC Aubenas en Ardèche, accepte de participer à cette commission mais a peur de ne pas pouvoir y consacrer assez de temps du fait de sa charge de présidente du CDS07. Elle participera à la réunion du 9 décembre.

Commission scientifique : Josiane Lips

Josiane, membre du GS Vulcain dans le Rhône, reprend la responsabilité de la commission scientifique du CSR, poste qu'elle avait déjà occupé. Elle est membre de la DN du COSCI et responsable du GEB au niveau national. Elle fera le lien entre le CSR et la COSCI. Dans l'immédiat, elle contactera les présidents des CDS de la région pour faire le bilan de toutes les activités scientifiques (et environnement) de la région. Le but est d'intégrer ce bilan dans Spéléoscope, la revue de la COSCI (<https://geb.ffspeleo.fr/spip.php?rubrique42>). Elle pourra faire le lien avec la COSCI pour toute demande d'organisation de stage dans la région. Enfin, elle diffusera la liste de matériel scientifique appartenant au CSR et actuellement stocké à la FFS ou chez elle.

Commission jeune : pas de candidats

Patrice Fialon, ancien responsable ne souhaite pas poursuivre sa mission. Josiane Brachet lui demandera s'il connaît une personne intéressée par reprendre cette commission. La même demande est faite à l'ensemble des participants de la réunion.

3- Suivi budgétaire et comptabilité

François fait un rapide point sur les recettes et dépenses 2024.

Il rappelle la provenance de nos recettes : subvention de la région, subvention ANS et quote-part des licences reversé par la FFS

Notre budget global s'élève à 57 482 €

A ce jour, l'ensemble des dépenses s'élèvent à : 47 970 €

Il reste donc à répartir à répartir : 9 512 € pour un budget en équilibre.

François indique que les camps inter-EDS ont largement dépassé leur budget entre autres, du fait d'un encadrement avec plusieurs BE. Ces camps étant organisés par le CSR, celui-ci ne pouvait que financer ce dépassement avec la partie du budget correspondant au quote-part des licences reversé par la FFS.

Le tableau ci-dessous, communiqué avant la réunion, indique quelques lignes de budget, votées lors de l'AG et non encore utilisées, et les demandes correspondantes actuelles.

Le CA doit valider ou non ces demandes.

2024	BUDGET	DEMANDE
JNSC	2200	300 € pour 9 Départements donc 2700 €
EDS	2200	300 € pour 7 Départements plus 300 € aide exopt. EDS JGeckos
Handicap	1500	1000 € Drôme 1200 € Ai
Scolaire	1500	600 € Drôme 1000 € Ain 300 € Savo
Site pratique Région	1500	1500 € Savoie
Site pratique ANS	1100 € facture à l'ordre de CSR AURA	Isère et Drôme

Chaque ligne est discutée avec prise de décision.

** JNSC : après discussion le CA décide, à l'unanimité, qu'il n'est pas souhaitable de revenir sur les décisions prises précédemment (promesse 300 € par département). Cette ligne passe donc de 2200 € à 2900 €*

** EDS : la promesse était de financer 300 € par département et le CA décide à l'unanimité de se tenir à cette promesse.*

Le club Drômois GECKOS demande une subvention exceptionnelle de 2000 € pour compenser l'absence de subvention de l'ANS sur laquelle il comptait. Le bureau estime que cette demande ne peut être satisfaite et propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 300 € au SC Geckos comme pour une autre EDS.

Le CA décide à l'unanimité de suivre la proposition du bureau.

** Handicap : le CA décide de s'en tenir à peu près au budget voté et de donner 800 € à chaque projet.*

** Scolaire : Le CA décide de s'en tenir au budget et attribue donc 600 € à la Drôme et 900 € à l'Ain. La Savoie renonce en réunion à sa demande car le budget n'a pas été utilisé.*

** Site pratique région : 1500 € seront versés, comme prévu, au CDS de la Savoie*

** Site de pratique ANS : sur proposition du trésorier, le CA décide de s'en tenir au budget et d'attribuer 550 € à chacun des départements (Isère et Drôme) qui ont fait la demande.*

En prenant ces dépenses en compte, le budget sera déficitaire d'environ 1300 €, ce qui reste raisonnable.

4- Demande de subvention « camps jeunes »

Le CSR AURA a reçu une demande de subvention pour l'organisation de deux camps jeunes respectivement en février et en août 2025.

Pour le camp de février, le budget total serait de 8 880 € pour 16 jeunes et 8 adultes dont 3 professionnels rémunérés et la demande au CSR est de 50% de cette somme.

Le bureau prévoit plutôt un financement autour de 2 000 à 2 500 €

Le CA estime que la présence de 3 BE (correspondant à la moitié du budget) est à revoir. Il faut proposer des encadrements aux initiateurs et moniteurs fédéraux. Par ailleurs, une subvention de plus de 4 400 € pour cette action semble trop importante et de toute manière incompatible avec notre budget.

Le CA propose à l'unanimité de verser une subvention de 2000 € plus 50 € par enfant pour le camp de février.

Il restera un financement du même ordre de grandeur pour le camp du mois d'août.

5- Demande de subvention pour un stage initiateur

Le CSR a reçu une demande de subvention de 600 € pour un stage initiateur organisé ce printemps au nom du CSR.

Le CA décide à l'unanimité d'accorder cette subvention de 600 € pour ce stage initiateur. Cette subvention ne comprend pas l'aide versée aux initiateurs stagiaires (100 € par stagiaire de la région)

Emmanuel Cazot indique que d'autres aides seront nécessaires pour diverses actions de formation et de formation de cadres. Ces aides seront discutées lors de la réunion de janvier à l'occasion de l'élaboration du budget 2025.

Emmanuel demande si le CSR peut verser des arrhes pour la location d'un gîte pour un stage du mois de juillet. François répond positivement.

6- Réunion de janvier en présentiel

La réunion du samedi 11 et dimanche 12 janvier se déroulera en présentiel en Ardèche avec invitation des présidents et présidents-adjoints des CDS et des présidents de commission.

Anne-Marie fait l'état des lieux de la préparation :

Seront invités les membres du CA, les présidents de commission et les présidents ou président-adjoint du CDS. La réunion se tiendra samedi 11 janvier à Lussas chez Anne-Marie à partir de 14 h. Un restaurant est prévu samedi soir. Les participants pourront dormir chez Anne-Marie ou chez d'autres spéléos de la zone.

Dimanche, journée conviviale, permettra la visite de l'oppidum de Chastres et peut-être l'après-midi du site des balmes de Monbrun.

Anne-Marie établira avec François le budget de cette rencontre.

Les personnes absentes, surtout présidents de commission ou présidents de CDS, devront envoyer tous les documents et argumentaires concernant leurs demandes de subvention.

7- Comité régional ANS/PSF

François Landry a posté, il y a quelques jours, sa candidature au comité national ANS/PSF sur demande du bureau (la date limite de candidature était fixé au 28 novembre).

Il nous faut également faire un appel à candidature pour le comité régional ANS/PSF. Noé se renseigne sur les modalités de constitution de ce groupe. Un appel à candidature sera diffusé le plus rapidement possible.

8- Date et lieu de l'AG

Faute de candidats pour l'organisation d'un congrès régional, l'AG 2025 du CSR AURA sera une « AG sèche ». Deux candidatures se sont manifestées pour l'organisation de cette AG sèche.

- Le CDS 07 le 23 mars
- Le club drômois Geckos en avril (candidature reçue tardivement)

Le CDS07 a déjà commencé à préparer l'organisation pour une AG le dimanche 23 mars avant la réception de la deuxième candidature.

Le CA décide à l'unanimité de confier l'organisation de cette AG au CDS de l'Ardèche.

L'AG aura lieu à Saint Montant en Ardèche. Le CDS07 équipera à l'occasion quelques cavités à visiter samedi pour inciter le maximum de personnes à se déplacer pour cette AG.
Rappelons que l'AG est ouverte à tous et donc à tous les spéléos de la région.

9- Site internet du CSR

Après des discussions avec diverses personnes, il apparaît que le schéma le plus pratique pour nous et à priori celui prévu pour le site de la FFS consiste à garder un site indépendant (éventuellement avec possibilité d'hébergement futur sur le serveur du site FFS).

La commission communication prendra contact avec Thomas Cabotiau à l'origine du site et qui en est actuellement l'hébergeur pour définir les évolutions de ce site.

Il faut, entre autres, prévoir un répertoire pour conserver les comptes rendus des réunions du CA et les comptes rendus des AG.

10- Calendrier CSR 2025

* Samedi 11 et dimanche 12 janvier : réunion du CA du CSR Aura en Ardèche

* Dimanche 26 janvier : réunion grande région sud-est (Maison de la vie associative, 140, allée Robert Govi, 13400, Aubagne).

* Dimanche 23 mars : AG du CSR Aura

* Samedi 7 au lundi 9 juin : Congrès FFS en Dordogne (AG FFS dimanche 8 juin)

11- Dates d'AG des CDS

Ain (01) Samedi 18 janvier à Hauteville

Ardèche (07)

Drôme (26) : Samedi 1^{er} février

Isère (38)

Loire (42)

Puy de Dôme (63)

Rhône (69) Vendredi soir 24 janvier au siège de la FFS

Savoie (73) : Vendredi soir 17 janvier

Haute-Savoie (74)

12- Questions diverses

- Le compte rendu de l'AG 2024

Le compte rendu de l'AG 2024 n'a jamais été finalisé. Noé a envoyé à Bernard tous les éléments à sa disposition. Il manque malheureusement beaucoup de comptes rendus d'activité des commissions et des départements. Le compte rendu sera diffusé sous sa forme actuelle sous peu avec demande des textes manquants.

- Rotation pour l'organisation du congrès régional

Nous devons redéfinir la rotation des départements pour l'organisation du congrès régional. Rappelons que le Rhône s'est engagé à organiser le congrès 2026 et sera donc forcément le premier département sur cette liste. 2026. Cette liste de rotation sera discutée lors de la réunion en janvier.

- Le CSR a reçu la demande d'un jeune pour un stage d'une durée de 100 h.

Le CSR n'est pas en mesure de proposer un tel stage qui demande un encadrement. Il sera conseillé à la personne concernée de se tourner vers la FFS ou la région Occitanie (si elle a besoin de quelqu'un pour la préparation du congrès national 2025).

- Dossier Aulp du Seuil.

Nathalie s'est renseignée pour connaître les autorisations nécessaires pour faire de la spéléo sur l'Aulp du Seuil. La réserve n'autorise que deux clubs à organiser des camps spéléo sur le domaine de cette réserve naturelle : FLT et SC Savoie. La pratique de la spéléo sur la Réserve reste autorisée.

La réunion se termine à 23 h (TPR : 3 h)